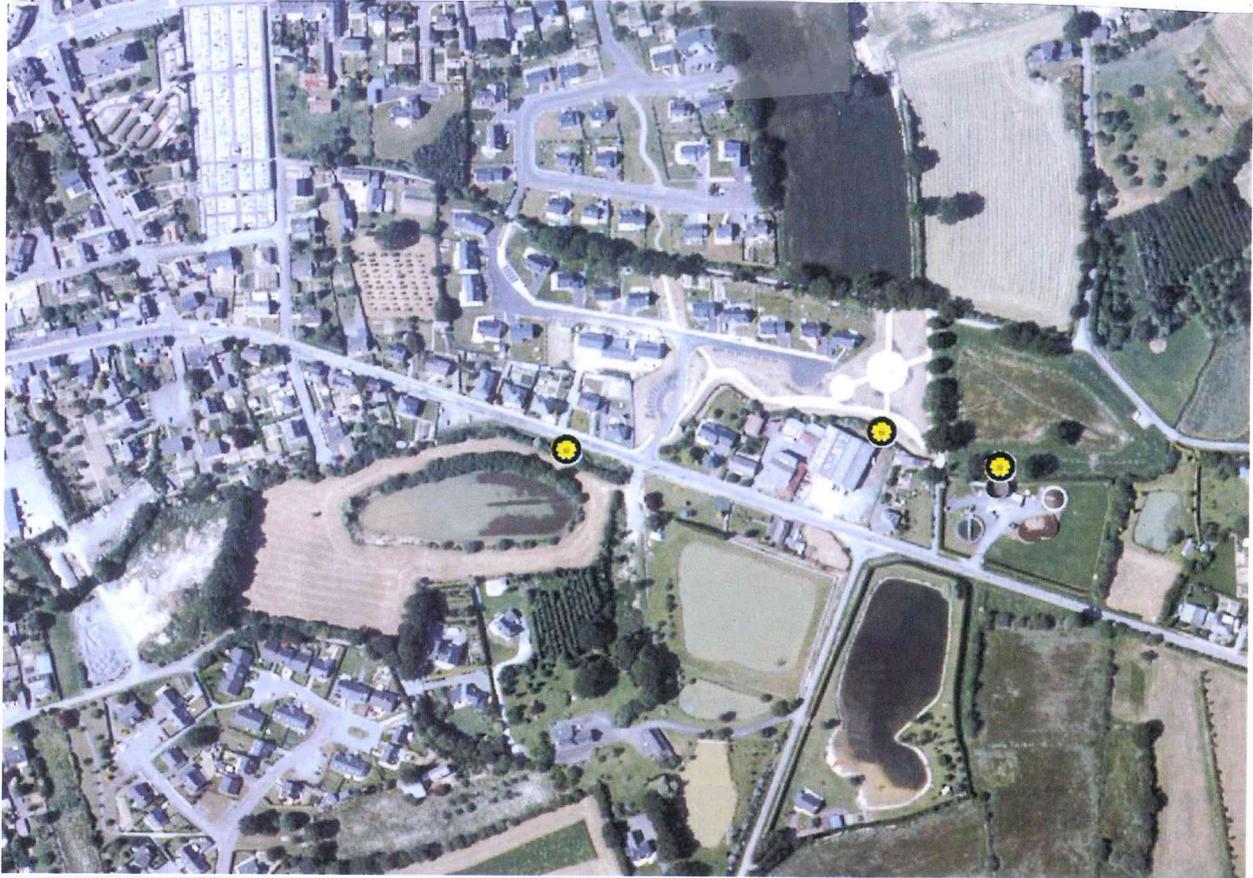


Le Syndicat Intercommunal du bassin versant de la Seiche met en place depuis 2012 des plans de lutte contre le développement de plantes exotiques invasives sur son territoire. Nous avons inventorié en 2011 sur la commune de Retiers de nombreux massifs de renouée asiatique sur les berges du ruisseau de Sainte Croix:



Photographies des 3 sites de renouée asiatique sur le ruisseau de Sainte croix de l'amont à l'aval



Identification de la renouée asiatique



La renouée asiatique est une plante herbacée vivace, originaire d'Asie. Elle se multiplie naturellement par reproduction végétative et possède un caractère invasif en France. Des précautions particulières devront être prises lors de l'entretien de ces sites par les services techniques pour éviter la dissémination de fragments de tiges et de rhizomes. Ainsi, le broyage des massifs est proscrit.

Le Syndicat de la Seiche fera intervenir une entreprise spécialisée pour la gestion de ces sites. Plusieurs arrachages manuels seront programmés cette année à partir d'avril de façon à épuiser progressivement les réserves souterraines de la plante et d'éviter la montée en graines. Le recours au traitement mécanique nécessitera de longues années d'applications pour être efficace. Tous les fragments des tiges et rhizomes arrachés seront retirés du site. Le Syndicat de la Seiche travaillera conjointement avec le service espace vert